

L'Inde et le Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires

par André Gsponer [*]

13 octobre 1996

EMBARGO: Ne pas circuler avant la diffusion par le "Monde Diplomatique".

La Conférence du désarmement à Genève est l'unique forum international de négociations multilatérales sur le désarmement. Il fonctionne sur le mode du consensus. Pourtant, un projet de Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) vient d'être approuvé à New York par l'Assemblée générale des Nations unies, quand bien même le consensus n'avait pu être atteint en raison de la position de l'Inde.

En effet, depuis que Jawaharimal Nehru en avait lancé l'idée en 1954, l'Inde a toujours vigoureusement soutenu qu'un TICE devrait conduire à un arrêt définitif du perfectionnement qualitatif des armes nucléaires. Or, l'évolution de la technologie permet aujourd'hui aux puissances nucléaires de renoncer sans dommage aux essais en vraie grandeur, et de recourir à des techniques de laboratoire pour développer une quatrième génération d'armes nucléaires. L'Inde ne pouvait dès lors pas accepter un traité qui se contenterait d'entériner l'obsolescence d'une technique désuète, tout en permettant de recourir à des moyens modernes susceptibles de relancer la course aux armements.

Sur ce point, comme sur d'autres, l'Inde n'était pas seule. Dans le rapport qui accompagnait la transmission du Traité à l'Assemblée générale, la plupart des délégations ont exprimé leur insatisfaction quant au projet. Seul le noyau dur de l'OTAN (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Belgique) et la France, l'ont approuvé sans réserves [1].

Si l'Inde a résisté jusqu'au bout, abandonnée par ses plus proches alliés, c'est que pour la plus grande démocratie du monde il existe encore des principes. Pour elle, le nouvel ordre mondial fondé sur la reconnaissance éternelle de la possession d'armes nucléaires par un petit nombre d'Etats est une forme de discrimination inacceptable. C'est pour cette raison que l'Inde demeure l'un des cinq pays [2] qui refusent encore de signer le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) -- lequel a été reconduit sans modifications en 1995 pour une durée illimitée.

Pourtant, l'éventuelle acceptation par l'Inde du TICE dans sa formulation actuelle (laquelle n'aurait imposé aucune restriction sur ses activités nucléaires, civiles ou militaires) lui aurait procuré un statut de puissance nucléaire quasi-reconnue. C'est ce qu'Israël a parfaitement compris en s'empressant de parapher le TICE au lendemain même de son ouverture à la signature.

Il faut bien comprendre qu'aujourd'hui les essais nucléaires ne sont plus nécessaires, ni aux grandes puissances, ni aux autres. Toutes les premières bombes atomiques ont fonctionné du premier coup. Il ne fait aucun doute qu'Israël, le Pakistan ou l'Inde savent fabriquer des armes nucléaires simples et robustes qui n'ont pas besoin d'être expérimentées. De surcroît, si ces armes n'ont pas le même degré de miniaturisation que celles des superpuissances, elles sont néanmoins très probablement dopées au tritium, ce qui leur donne une fiabilité et

une puissance plus que suffisante.

Le refus de l'Inde à signer le TICE n'est donc pas lié à un quelconque besoin de tester une bombe atomique [3]. Elle en a du reste fait exploser une en 1974 et ne devrait pas être intéressée à recommencer, vu le coût politique de l'expérience. Sa crédibilité au sein du Mouvement des non-alignés en a beaucoup souffert et cet unique essai nucléaire reste aujourd'hui encore la principale faiblesse de la position indienne sur la scène internationale.

Il faut en effet rappeler que c'est avec du plutonium détourné d'un réacteur fourni par le Canada que l'Inde a confectionné sa première bombe. La réaction occidentale à ce détournement a entraîné toutes sortes de sanctions qui font que l'Inde est depuis lors contrainte de développer ses programmes nucléaire et spatial en quasi autarcie. Contrairement à Israël et au Pakistan, l'Inde ne peut ainsi bénéficier d'aucun patronage, ce qui lui coûte fort cher en ressources matérielles et humaines. Il en résulte toutefois un sentiment de fierté nationale qui, tout comme en France, réunit la gauche et la droite, ainsi qu'une grande majorité de la population. Par contre, sur la question de l'armement nucléaire proprement dit, l'opinion indienne est loin d'être unanime.

C'est la raison pour laquelle depuis 1994, date du début des négociations sur le TICE à Genève, l'Inde a été le seul pays au monde où les négociations ont été largement couvertes par les médias, et abondamment discutées dans tous les partis politiques [4]. Toutes les options ont été envisagées, depuis l'acceptation sans condition du TICE avec ratification du TNP, jusqu'à la reprise des essais afin de mettre au point la bombe à hydrogène [5]. Dans ce contexte, le Gouvernement indien et son Ambassadeur à Genève ont bénéficiés d'un large soutien domestique, ce qui n'a pas été le cas au niveau international.

En effet, les thèses de l'Inde auraient dû en principe séduire non seulement un grand nombre de pays du Tiers Monde mais surtout les mouvements occidentaux qui militent en faveur du désarmement. C'est ainsi que Greenpeace, qui s'était acharné à livrer dans le Pacifique une bataille d'arrière-garde contre une technologie obsolète [6], aurait dû garder quelques ressources pour sensibiliser l'opinion publique sur les implications militaires des gigantesques lasers qui sont en construction en France (à Bordeaux), aux Etats-Unis (à Livermore) et dans d'autres pays [7]. Aucun mouvement d'opinion n'a donc soutenu l'Inde dans ses efforts en vue d'obtenir un traité qui ne soit pas simplement un "traité d'interdiction des explosions expérimentales d'armes nucléaires" mais un véritable traité qui interdise tous les essais, y compris ceux en laboratoire.

C'est donc sur la portée du traité, c'est-à-dire sur l'article qui définit les obligations fondamentales, que l'Inde a d'abord concentré ses efforts. Pour cela, elle a bénéficié de la sympathie et de l'aide de plusieurs pays non-alignés qui, indépendamment ou avec l'Inde, ont successivement déposés plusieurs amendements visant à interdire tant les essais que les simulations [8]. Ces propositions n'ont pas été retenues, notamment par les cinq puissances nucléaires, en raison de la prétendue nécessité de poursuivre les essais en laboratoire pour assurer la sûreté et la fiabilité des arsenaux nucléaires.

Dans un deuxième temps, l'Inde s'est efforcée d'obtenir que le TICE constitue une mesure irréversible dans le cadre d'un processus de

désarmement nucléaire devant se dérouler selon un calendrier fixé [9]. En pratique, comme l'Inde ne voulait pas qu'un tel objectif se résume à une déclaration de principe (par exemple dans le préambule), elle proposa que le traité n'entre en vigueur qu'au moment où tous les signataires se seront engagés à éliminer toutes les armes nucléaires selon un calendrier fixé (de dix ans).

Cette proposition fut immédiatement rejetée, non seulement par les puissances nucléaires, mais aussi par la grande majorité des autres pays. En effet, du point de vue formel, le TICE est un traité sur une mesure spécifique de désarmement, et non pas un traité sur un programme échelonné de désarmement nucléaire. Dès lors, malgré le soutien moral qui lui apportèrent jusqu'au bout des pays moteurs du désarmement tels que le Mexique, l'Egypte ou la Colombie, l'Inde se trouva de plus en plus isolée [1]. Dans les pays occidentaux (où la presse et l'opinion publique ne sont guère préparés à écouter les arguments d'un pays "en voie de développement") cet isolement fut accentué par les déclarations officielles qui systématiquement reléguèrent au second plan la revendication primordiale de l'Inde (à savoir la conclusion d'un traité d'interdiction complète et sans faille) pour souligner sa revendication secondaire d'une clause prévoyant l'élimination de tous les arsenaux nucléaires.

Dans ces conditions, tout était prêt pour qu'intervienne un deuxième fait sans précédent dans l'histoire des traités internationaux. Les échéances se succédaient, l'Inde ne cédait pas. Il devenait de moins en moins probable qu'un traité consensuel puisse être présenté à l'Assemblée générale de septembre à New York -- en pleine campagne présidentielle américaine. Non seulement la Conférence du désarmement renonça à la règle du consensus (qui tant de fois auparavant avait permis aux grandes puissances de bloquer les négociations à leur guise) mais l'article spécifiant les conditions d'entrée en vigueur du TICE fut rédigé de sorte que le refus de l'Inde se traduise par une impossibilité d'entrée en vigueur du Traité, dont la responsabilité retomberait alors sur l'Inde.

En effet, à l'insistance d'un petit nombre de pays, et contrairement au droit coutumier international, le nom de l'Inde a été inclus sans son consentement dans la liste des pays dont la signature est nécessaire pour que le TICE entre en vigueur. C'est ainsi qu'au mépris du droit, et malgré les protestations de l'Inde, le projet de traité a été transmis à l'Assemblée générale. Il fut adopté le 10 septembre à une écrasante majorité de 158 voix contre 3 (l'Inde, le Bouthan et la Libye) et 5 abstentions (la Tanzanie, Cuba, la Syrie, le Liban et l'Ile Maurice).

L'abstention de l'Ile Maurice illustre le fait que le TICE doit être rattaché à la liste croissante des traités internationaux dont la signification réelle et le poids juridique sont de plus en plus ténus. Le précédent cas dans cette liste était en effet le traité instituant une zone dénucléarisée en Afrique. Pour celui-ci on a fait une entorse à la géographie en excluant l'atoll de Diego Garcia de l'archipel des Mascareignes dont l'Ile Maurice fait partie. Cet atoll de l'Océan Indien, à l'antipode des Etats-Unis, dont la population a été évacuée de force en 1968 vers Maurice, est aujourd'hui une des bases militaires américaines les plus importantes. C'est pourquoi l'Ile Maurice a été contrainte de signer ce traité de dénucléarisation, reconfirmant implicitement de la sorte le partage qui lui avait été imposé en 1968 pour obtenir son indépendance, quand bien même le peuple mauricien depuis toujours réclame le retour de Diego Garcia sous sa souveraineté.

D'une manière générale, il est donc clair que nous vivons une période difficile où tant le droit que les réalités géographiques ou techniques sont mises à rude épreuve. Ainsi que l'a récemment déclaré l'Ambassadeur Miguel Martin Bosch, président en 1994 du Comité spécial de la Conférence du désarmement pour la négociation du TICE: "Ce qui se passe aujourd'hui avec les essais nucléaires n'est pas très différent de ce qui se passe depuis des années dans le domaine du désarmement; les pays technologiquement avancés arrivent à un point où ils peuvent se passer d'une certaine arme ou technologie d'armement, et conviennent alors d'un traité multilatéral afin d'empêcher au reste du monde l'accès à cette arme ou technologie" [10].

Fort heureusement, il se trouve encore des pays comme l'Inde (dont la population dépasse largement celle de l'ensemble des pays de l'OTAN réunis) pour refuser les normes occidentales qui de plus en plus tendent à se substituer au droit international. Mais il ne faut pas pour autant croire que ce refus se fonde sur une conception naïve des réalités internationales. L'Inde est prise en tenaille entre la Chine et le Pakistan, un pays du seuil qui bénéficie peut-être de l'appui secret de la Chine. L'Inde ne peut pas se permettre une course aux armements nucléaires: le prix en serait exorbitant, car si la bombe en elle-même est déjà chère, son coût est inférieur à dix pourcents du coût total d'un armement nucléaire complet - missiles et satellites compris. L'Inde ne peut pas non-plus se permettre une course à la simulation nucléaire. Elle possède déjà des lasers qui lui permettent d'effectuer en laboratoire des mesures qui récemment encore ne pouvaient s'effectuer qu'avec des essais nucléaires souterrains [11]. Mais aller de l'avant dans cette voie coûtera plus cher que de faire un véritable essai...

Au temps de la guerre froide, l'Union Soviétique avait fait de nombreuses propositions de désarmement qui n'avaient pas été prises au sérieux. Faut-il aujourd'hui ignorer que la Chine (qui, de loin, a le plus fait de sacrifices en acceptant le TICE) est la seule puissance nucléaire à proposer une interdiction d'utiliser en premier des armes nucléaires, et à soutenir le projet d'une convention d'interdiction complète et de destruction totale des armes nucléaires? Faut-il de même douter de la sincérité de l'Inde?

Grâce à la position irréductible de l'Inde, et malgré les insinuations qu'elle serait motivée par son désir de "garder l'option nucléaire ouverte", les négociations du TICE n'ont pas été qu'une simple parodie. Les graves entorses juridiques qu'il a fallu faire pour qu'un semblant de traité international soit finalement adopté par les Nations unies démontrent que l'Inde avait raison sur le fond. La véritable bataille pour une réelle interdiction du perfectionnement des armes nucléaires ne fait que commencer.

André Gsponer

13 octobre 1996

Notes et références

[*] Physicien, directeur de l'Independent scientific research institute (ISRI) à Genève.

[1] Rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations unies, document CD/1436, 12 septembre 1996.

[2] Les autres pays sont le Brésil, Cuba, Israël et le Pakistan.

[3] L'annonce en décembre 1995 par le New York Times qu'un essai indien serait en préparation a été démentie par les photographies du satellite français Helios [Int. Herald Tribune, 5 July 1996, p.12].

[4] Voir, notamment, P. Bidwai et A. Vanaik, "Testing times - The global stake in a nuclear test ban", Dag Hammarskjöld Foundation, (Uppsala, Sweden, June 1996).

[5] Voir à ce sujet le rapport préparé sous la direction de Raja Ramanna (le "père" de la bombe indienne) : "India's options on the comprehensive test ban treaty", National Institute of Advanced Studies, Bangalore, Report ISSP (1996-1), avril 1996.

[6] L'action de Greenpeace a néanmoins été très utile pour faire pression sur les gouvernements américains et français, notamment pour qu'ils adoptent "l'option zero" c'est-à-dire un TICE qui interdise tout essai d'arme nucléaire, quelque soit sa puissance.

[7] A. Gsponer, "Le vrai visage de la simulation", Médecine et Guerre nucléaire, Vol. 11, No 1, (janvier-mars, 1966) pp. 19-23.

Voir aussi, sur internet, <http://www.echo.org/gsponer.html>.

[8] En juin 1995, l'Inde a proposé d'interdire "toute explosion d'arme nucléaire ou toute autre explosion nucléaire expérimentale, ainsi que toute libération d'énergie nucléaire résultant de l'assemblage ou de la compression de matières fissiles ou de matières fusionables provoqués à l'aide d'un explosif chimique ou d'autres moyens".

[9] La première déclaration indienne dans ce sens à la Conférence du désarmement date du 25 janvier 1996. Un amendement sur ce point avait été adopté à la conférence du Mouvement des non-alignés à Carthagène, Colombie, en octobre 1995.

[10] M.M. Bosch, "Comprehensive nuclear test ban treaty: at the crossroads", Strategic Digest (October 1995) p.1370.

[11] A. Gsponer, "L'utilisation militaire des lasers", La Recherche, No 288, juin 1966, p.84.